



**CRITÈRES DE
SÉLECTION DES
DISTINCTIONS
INDIVIDUELLES**

**CORPS DE CADETS 2972
MERCIER**

Table des matières

Trophée d'efficacité du niveau vert	3
Trophée d'efficacité du niveau rouge.....	4
Trophée d'efficacité du niveau argent	5
Trophée d'efficacité du niveau or	6
Trophée d'efficacité du Programme de Leadership Avancé	7
Trophée recrue de l'année	8
Trophée meilleur sous-officier	9
Trophée du meilleur esprit sportif (junior et sénior)	10
Trophée du meilleur cadet du peloton de précision (junior et sénior)	11
Trophée efficacité en musique.....	12
Trophée meilleur tireur de l'unité (junior et sénior)	13
Trophée du meilleur en aventurier (junior et sénior)	14
Trophée du cadet instructeur par excellence.....	15
Trophée du meilleur en biathlon	16
Trophée efficacité rendement général.....	17
Trophée amélioration continue	18
Trophée ambassadeur	19
Trophée implication remarquable des bénévoles et instructeurs civils	20
Trophée l'efficacité par la volonté	21
Mention du commandant	22
Trophée du peloton du mois	23

Trophée d'efficacité du niveau vert

Conditions préalables à la sélection

- Taux de participation de 80 % aux activités obligatoires
- Rendement disciplinaire exemplaire
- Progression constante
- A su maintenir de bonnes relations avec ses pairs
- Faire partie du niveau vert en date du 31 mars de l'année courante
- Avoir réussi le programme d'instruction du niveau vert

Pointage

- 2 points par présence aux activités obligatoires
- 1 point par présence aux activités complémentaires et optionnelles
- 2 points par nominations de cadets du mois
- 4 points récipiendaire cadets du mois
- 5 points bonne action
- -1 point par retard administratif
- -1 point par rapport de perte
- -5 points pour avertissement verbal
- -10 points avertissement écrit

Recommandé par

Le ou les responsables de l'étoile verte

Sélectionné Par

Commandant

Trophée d'efficacité du niveau rouge

Conditions préalables à la sélection

- Taux de participation de 80 % aux activités obligatoires
- Rendement disciplinaire exemplaire
- Progression constante
- A su maintenir de bonnes relations avec ses pairs
- Faire partie du niveau rouge en date du 31 mars de l'année courante
- Avoir réussi le programme d'instruction du niveau rouge

Pointage

- 2 points par présence aux activités obligatoires
- 1 point par présence aux activités complémentaires et optionnelles
- 2 points par nominations de cadets du mois
- 4 points récipiendaire cadets du mois
- 5 points bonne action
- -1 point par retard administratif
- -1 point par rapport de perte
- -5 points pour avertissement verbal
- -10 points avertissement écrit

Recommandé par

Le ou les responsables de l'étoile rouge

Sélectionné Par

Commandant

Trophée d'efficacité du niveau argent

Conditions préalables à la sélection

- Taux de participation de 80 % aux activités obligatoires
- Rendement disciplinaire exemplaire
- Progression constante
- A su maintenir de bonnes relations avec ses pairs
- Faire partie du niveau argent en date du 31 mars de l'année courante
- Avoir réussi le programme d'instruction du niveau argent

Pointage

- 2 points par présence aux activités obligatoires
- 1 point par présence aux activités complémentaires et optionnelles
- 2 points par nominations de cadets du mois
- OREN 308 et 309 :
 - Réalisée avec difficulté : 1 point
 - Réalisée sans difficulté : 3 points
 - Norme dépassée : 5 points
- 4 points récipiendaire cadets du mois
- 5 points bonne action
- -1 point par retard administratif
- -1 point par rapport de perte
- -5 points pour avertissement verbal
- -10 points avertissement écrit

Recommandé par

Le ou les responsables de l'étoile argent

Sélectionné Par

Commandant

Trophée d'efficacité du niveau or

Conditions préalables à la sélection

- Taux de participation de 80 % aux activités obligatoires
- Rendement disciplinaire exemplaire
- Progression constante
- A su maintenir de bonnes relations avec ses pairs
- Faire partie du niveau or en date du 31 mars de l'année courante
- Avoir réussi le programme d'instruction du niveau or

Pointage

- 2 points par présence aux activités obligatoires
- 1 point par présence aux activités complémentaires et optionnelles
- 2 points par nominations de cadets du mois
- 4 points récipiendaire cadets du mois
- 5 points bonne action
- OREN 408, 408E et 309E :
 - Réalisée avec difficulté : 1 point
 - Réalisée sans difficulté : 3 points
 - Norme dépassée : 5 points
- -1 point par retard administratif
- -1 point par rapport de perte
- -5 points pour avertissement verbal
- -10 points avertissement écrit

Recommandé par

Le ou les responsables de l'étoile or

Sélectionné Par

Commandant

Trophée d'efficacité du Programme de Leadership Avancé

Conditions préalables à la sélection

- Taux de participation de 80 % aux activités obligatoires
- Rendement disciplinaire exemplaire
- Progression constante
- A su maintenir de bonnes relations avec ses pairs
- Participer au PLA en date du 31 mars de l'année courante
- Avoir réussi le programme d'instruction du niveau PLA

OU

- Être dans la première année du PLA

OU

- Avoir complété le programme Cadet-Maître (ancien programme)

Pointage

- 2 points par présence aux activités obligatoires
- 1 point par présence aux activités complémentaires et optionnelles
- 2 points par nominations de cadets du mois
- 4 points récipiendaire cadets du mois
- 5 points bonne action
- OREN 503, 503E1, 503E2, 503E3, 507, 509, 513S1, 513S2, 513S3:
 - 2 points par OREN réalisé
- -1 point par retard administratif
- -1 point par rapport de perte
- -5 points pour avertissement verbal
- -10 points avertissement écrit

Recommandé par

Le ou les responsables du PLA

Sélectionné Par

Commandant

Trophée recrue de l'année

Conditions préalables à la sélection

- Taux de participation de 85 % aux activités obligatoires
- Rendement disciplinaire exemplaire
- Progression constante
- A su maintenir une bonne relation avec ses pairs
- Cadet à sa première année au corps de cadets, mais il n'a pas nécessairement le grade de cadet
- Avoir rejoint le corps de cadets en date du 31 mars de l'année courante

Pointage

- 2 points par présence aux activités obligatoires
- 1 point par présence aux activités complémentaires et optionnelles
- 2 points par nominations de cadets du mois
- 4 points récipiendaire cadets du mois
- 5 points bonne action
- -1 point par retard administratif
- -1 point par rapport de perte
- -5 points pour avertissement verbal
- -10 points avertissement écrit

Recommandé par

Officier d'entraînement

Sélectionné par

Commandant

Trophée meilleur sous-officier

Conditions préalables à la sélection

- Taux de participation de 85% aux activités obligatoires, complémentaires et optionnelles
- Bonne discipline personnelle
- Comportement
- Respect
- Coopération
- Attitude
- Tenue
- Sérieux
- Bon esprit d'équipe
- Esprit d'initiative
- Qualité de chef
- Maintien et/ou augmente son efficacité à l'unité
- A su maintenir de bonnes relations avec les autres cadets de l'unité
- Occuper un poste de leadership en date du 31 mars de l'année courante

Pointage

- 2 points par présence aux activités obligatoires
- 1 point par présence aux activités complémentaires et optionnelles
- 2 points par nomination de cadets du mois
- 4 points récipiendaire cadets du mois
- Évaluation du rendement des cadets-cadres par les pairs
 - 1er : 7 points
 - 2e : 5 points
 - 3e : 3 points
- 5 points bonne action
- -1 point par retard administratif
- -1 point par rapport de perte
- -5 points pour avertissement verbal
- -10 points avertissement écrit

Recommandé par

Officier d'entraînement et responsables niveaux or et PLA

Sélectionné par

Commandant

Trophée du meilleur esprit sportif (junior et sénior)

Conditions préalables à la sélection

- Présence régulière lors des activités sportives au corps de cadets
- Effort constant apporté tout au long des activités sportives
- Avoir démontré un bon esprit sportif lors des activités et compétitions sportives
- Avoir une attitude positive
- Faire partie du corps de cadets en date du 31 mars de l'année courante
- Junior : Avoir moins de 15 ans en date du 15 mai de l'année courante
- Sénior : Avoir 15 ans ou plus en date du 15 mai de l'année courante

Pointage

- Pointage accumulé pour l'activité durant l'année, évalué par le ou les responsables des sports
- 2 points par présence aux activités sportives
- 5 points par activité sportive à l'extérieur de l'unité dans le cadre du programme des cadets
- 5 points bonne action
- -1 point par retard administratif
- -1 point par rapport de perte
- -5 points pour avertissement verbal
- -10 points avertissement écrit

Recommandé par

Le ou les responsables des sports

Sélectionné par

Commandant

Trophée du meilleur cadet du peloton de précision (junior et sénior)

Conditions préalables à la sélection

- Présence assidue
- Discipline personnelle
- Efficacité et rendement
- Effort et amélioration
- Tenue
- Esprit de groupe et coopération
- Faire partie de l'équipe du peloton de précision en date du 31 mars de l'année courante
- Junior : Avoir moins de 15 ans en date du 15 mai de l'année courante
- Sénior : Avoir 15 ans ou plus en date du 15 mai de l'année courante

Pointage

- 2 points par présence aux pratiques
- 5 points bonne action
- Pointage accumulé pour l'activité durant l'année, évalué par le ou les responsables du peloton de précision
- Participation aux compétitions :
 - Régionale : 3 points
 - Provinciale : 5 points
 - Nationale : 7 points
- 5 points bonne action
- -1 point par retard administratif
- -1 point par rapport de perte
- -5 points pour avertissement verbal
- -10 points avertissement écrit

Recommandé par

Le ou les responsables du peloton de précision

Sélectionné par

Commandant

Trophée efficacité en musique

Conditions préalables à la sélection

- Taux de présence de 85% aux pratiques
- Musicien ayant démontré de l'intérêt tant par sa pratique personnelle qu'à l'unité
- Persévérance à travailler son instrument
- Discipline personnelle
- Faire partie de la musique du corps de cadets en date du 31 mars de l'année courante

Pointage

- 2 points par présence aux pratiques
- Pointage accumulé pour l'activité durant l'année, évalué par le ou les responsables de la musique
- Qualification musicale reçue lors de l'année courante :
 - Niveau élémentaire : 2 points
 - Niveau 1 : 3 points
 - Niveau 2 : 4 points
 - Niveau 3 : 5 points
 - Niveau 4 : 6 points
 - Niveau 5 : 7 points
- 5 points bonne action
- -1 point par retard administratif
- -1 point par rapport de perte
- -5 points pour avertissement verbal
- -10 points avertissement écrit

Recommandé par

Le ou les responsables de la musique

Sélectionné par

Commandant

Trophée meilleur tireur de l'unité (junior et sénior)

Conditions préalables à la sélection

- Taux de présence de 85% aux pratiques
- Cadet ayant conservé une bonne moyenne au tir de précision
- Avoir démontré de la maturité et de l'enthousiasme lors des exercices de tir
- Avoir participé à au moins une activité de tir en date du 31 mars de l'année courante
- Junior : Avoir moins de 15 ans en date du 15 mai de l'année courante
- Sénior : Avoir 15 ans ou plus en date du 15 mai de l'année courante

Pointage

- 2 points par présence aux pratiques
- Pointage accumulé pour l'activité durant l'année, évalué par le ou les responsables du tir
- Meilleure moyenne de tir
 - 1er : 7 points
 - 2e : 5 points
 - 3e : 3 points
- Qualification de tir reçue durant l'année courante :
 - Tireur d'élite : 1 point
 - Tireur d'élite première classe : 3 points
 - Tireur expert : 5 points
 - Tireur émérite : 7 points
- Participation aux compétitions :
 - Régionale : 3 points
 - Provinciale : 5 points
 - Nationale : 7 points
- 5 points bonne action
- -1 point par retard administratif
- -1 point par rapport de perte
- -5 points pour avertissement verbal
- -10 points avertissement écrit

Recommandé par

Le ou les responsables du tir

Sélectionné par

Commandant

Trophée du meilleur en aventurier (junior et sénior)

Conditions préalables à la sélection

- Effort constant apporté tout au long des activités d'aventure
- Attitude positive en activité d'aventure
- Avoir réussi l'OREN ELEM
- Junior : Avoir moins de 15 ans en date du 15 mai de l'année courante
- Sénior : Avoir 15 ans ou plus en date du 15 mai de l'année courante

Pointage

- 2 points par présence aux activités d'aventures
- 1 point participation aux compétitions d'aventures
- Pointage accumulé pour l'activité durant l'année, évalué par le ou les responsables de l'aventurier
- Participation aux expéditions
 - Régionale : 5 points
 - Nationale : 10 points
- 5 points bonne action
- -1 point par retard administratif
- -1 point par rapport de perte
- -5 points pour avertissement verbal
- -10 points avertissement écrit

Recommandé par

Officier d'entraînement

Sélectionné par

Commandant

Trophée du cadet instructeur par excellence

Conditions préalables à la sélection

- Présence régulière lors des activités obligatoires
- Contrôle de la classe
- Tenue devant le groupe
- Planification des cours et aide visuelle
- Dynamisme
- Motivation personnelle
- Préparation

Pointage

- 2 points par présence aux présences obligatoire
- 5 points bonne action
- OREN 309 ou 409:
 - Non réalisée : 0 point
 - Réalisée avec difficulté : 3 points
 - Réalisée sans difficulté : 5 points
 - Norme dépassée : 7 points
- OREN 509 5 points
- -1 point par retard administratif
- -1 point par rapport de perte
- -5 points pour avertissement verbal
- -10 points avertissement écrit

Recommandé par

Officier d'entraînement, responsables des niveaux argent, or et PLA

Sélectionné par

Commandant

Trophée du meilleur en biathlon

Conditions préalables à la sélection

- Présence régulière lors des pratiques
- Effort lors des pratiques
- Volonté de s'améliorer
- Esprit de corps
- Attitude positive
- Résultats en compétition
- Faire partie de l'équipe de biathlon en date du 31 mars de l'année courante

Pointage

- 2 points par présence aux pratiques
- Pointage accumulé pour l'activité durant l'année, évalué par le ou les responsables du biathlon
- Participation aux compétitions :
 - Régionale : 3 points
 - Provinciale : 5 points
 - Nationale : 7 points
- 5 points bonne action
- -1 point par retard administratif
- -1 point par rapport de perte
- -5 points pour avertissement verbal
- -10 points avertissement écrit

Recommandé par

Le ou les responsables du biathlon

Sélectionné par

Commandant

Trophée efficacité rendement général

Conditions préalables à la sélection

- Offrir un bon rendement lors des activités du corps de cadets
- Avoir une bonne participation aux activités obligatoires et optionnelles
- Attitude positive
- Esprit de corps
- Doit être recommandé par un membre du personnel
- Doit être appuyé par la majorité du personnel

Recommandé par

Un membre du personnel

Sélectionné par

Commandant

Trophée amélioration continue

Conditions préalables à la sélection

- Avoir démontré une volonté de s'améliorer
- Avoir participé aux activités de l'unité, même à celles qui représentaient un défi
- Avoir persévéré dans l'accomplissement de ses objectifs
- Démontrer une constance dans sa volonté d'apprentissage, ses efforts, sa discipline personnelle et son amélioration continue durant l'année en cours
- Doit être recommandé par un membre du personnel
- Doit être appuyé par la majorité du personnel

Recommandé par

Un membre du personnel

Sélectionné par

Commandant

Trophée ambassadeur

Conditions préalables à la sélection

- Remis à un cadet qui a très bien représenté la municipalité, la région ou la province par son implication en tant que cadet du corps de cadets 2972 Mercier
- Participation lors des activités ou compétition à l'extérieur de l'unité
- Peut être remis à une ou plusieurs personnes, ou à une équipe complète
- Doit être recommandé par un membre du personnel
- Doit être appuyé par la majorité du personnel
- Ne doit pas avoir de rapport verbal ou écrit

Recommandé par

Un membre du personnel

Sélectionné par

Commandant

Trophée implication remarquable des bénévoles et instructeurs civils

Conditions préalables à la sélection

- Ce trophée est remis à la discrétion du commandant, il n'est pas obligatoirement remis chaque année
- Remis à un bénévole ou un instructeur civil qui s'est distingué particulièrement par son dévouement, son implication, son sens des responsabilités et sa grande participation.

Sélectionné par

Commandant

Trophée l'efficacité par la volonté

Conditions préalables à la sélection

- Trophée remis 1 fois par terme de commandement
- Remis à un cadet, un membre du personnel ou un membre du comité de soutien qui s'est distingué particulièrement par son implication, son sens des responsabilités et sa grande participation. Sa tenue est toujours exemplaire et il est un exemple pour ses pairs.
- À la rigueur, ce trophée pourrait être remis à une personne n'ayant pas de lien direct avec l'unité, mais qui a permis au CC 2972 Mercier de progresser beaucoup

Sélectionné par

Commandant

Mention du commandant

Conditions préalables à la sélection

Remis à un cadet, un membre du comité de soutien ou à un membre du personnel qui a offert un rendement supérieur en dehors des attentes et des tâches normalement attribuées à son poste

Ne doit pas avoir de rapport verbal ou écrit

Peut être remis lors de l'année d'instruction pour souligner un événement important

Sélectionné par

Commandant

Trophée du peloton du mois

Conditions préalables à la sélection

Remis à l'adjudant de peloton pour le peloton qui a remporté le plus de fois le prix du peloton du mois au cours de l'année. Si les pelotons sont en égalité, le total des points de chaque mois devra être comptabilisé et le prix sera remis au peloton dont le total sera le plus haut.

Sélectionné par

Commandant